

Licence Sciences de la vie Biologie du développement

| Responsable | Descriptions | Informations |
|--|---|--|
| Irene MARICS irene.marics@univ-amu.fr | Code : S01BI6B13 Nature : Domaines : Sciences et Technologies | Composante : Faculté des Sciences Nombre de crédits : |

LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT

Français

CONTENU

Chez l'adulte, la croissance, le maintien de l'homéostasie tissulaire et de l'activité régénératrice suite à des lésions tissulaires dépend d'une population de cellules souches spécifiques. Ces cellules possèdent une longue durée de vie et ont la capacité de s'auto-renouveler ou de s'engager dans une ou plusieurs voies de différenciation particulières. Il est donc crucial de comprendre les processus moléculaires et cellulaires qui contrôlent ces différents processus et de déterminer les moteurs et effecteurs d'un dysfonctionnement associé au vieillissement ou bien à des processus pathologiques (cancer, maladies musculaires, neuronales...). L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances approfondies dans le domaine de la biologie des cellules souches (embryonnaires et adultes) chez les organismes vertébrés et invertébrés.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Les acquis d'apprentissages peuvent être déclinés ainsi:

Pratiquer les techniques de base utilisées en biologie moléculaire et cellulaire et en génétique.

Connaître les mécanismes de croissance, différenciation et vieillissement des cellules embryonnaires

Connaître les aspects moléculaires impliqués dans la morphogenèse

Apprendre les différentes étapes de différenciation des cellules souche

Etudier certaines pathologies liées au développement

MODALITÉS D'ORGANISATION

Les TD sont reliés au cours. Ils sont organisés autour de l'analyse d'articles récents en anglais et directement centrés sur les implications médicales et notamment autour de l'utilisation de cellules souches en médecine réparatrice.

les cours sont répartis selon le modèle suivant, à savoir 20h de cours magistraux et 10 heures de travaux dirigés.

les modalités de contrôle des connaissances sont les suivantes selon la session concernée:

1 ère session: Examen écrit (70%) et présentation orale (30%).

2ème session: Oral

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRES

Pas de pré-requis demandés pour suivre l'unité d'enseignement

VOLUME HORAIRE

- Volume total: 30 heures
- Cours magistraux: 20 heures
- Travaux dirigés: 10 heures

CODES APOGÉE

- SSV6U04L [ELP]

M3C

Aucune donnée M3C trouvée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 29/06/2023